

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOIRE AMG IMMOBILIER » en abrégé « GAMI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
MAHOU PRES DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, Lot 1030, Ilot  
89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE AMG IMMOBILIER » en abrégé

« GAMI »

Objet :

- Lotissements,
- Achat et vente de biens immobiliers,
- Construction et réhabilitation,
- Gestion immobilière,
- Ventes de matériels de construction,
- Intermédiation et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

MAHOU PRES DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, Lot 1030, Ilot 89

Dirigeant(s) : Mlle AMOAKON AMANGOYA YVETTE CHANTAL  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09052 du 03/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45180/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

